



## **Communiqué**

### **Enfin le télésoin, pour un parcours de santé renforcé**

Paris, le 31 mai 2021

**Accélérée par la pandémie de Covid-19, le déploiement du télésoin sur le territoire national enrichit les missions des auxiliaires médicaux et des pharmaciens. Ce nouveau maillon fort de la chaîne de santé participe à la coordination des acteurs et à la fluidification des parcours, notamment pour les patients vulnérables ou isolés.**

**La SFSD se réjouit de cette avancée attendue et incite les professionnels concernés à s'approprier au plus vite le télésoin, via notamment les dispositifs de formation et d'information qu'elle tient à leur disposition.**

31 mai 2021 : la publication au journal officiel du décret d'application du télésoin et de l'arrêté définissant les activités de télésoin marque un tournant décisif dans la structuration du parcours de santé en France. Désormais, les pharmaciens et 17 professions d'auxiliaires médicaux<sup>1</sup> sont autorisés à pratiquer certains actes à distance, par le biais des technologies numériques d'information et de communication. Une avancée majeure pour le système de santé et ses bénéficiaires.

#### **Promesse de coopération et d'égalité**

Accélérée par la crise de la Covid-19, la démocratisation du télésoin répond aux attentes de la Société Française de Santé Digitale (SFSD), qui a œuvré depuis plus de dix ans à son entrée dans la législation. Cette ouverture des soins à distance garantit une coordination et une coopération renforcées pour l'ensemble des acteurs de santé. En alternance des soins en présentiel, la télémédecine et le télésoin vont permettre de réinventer les parcours et d'adapter les prises en charge au plus près des besoins des patients et des territoires, gage d'égalité d'accès aux soins et d'efficacité.

#### **La SFSD en soutien de l'appropriation du télésoin**

Le bon déploiement de ces pratiques ne sera réussi que s'il est empreint de qualité et de sécurité. Pour cela la SFSD poursuit son implication en accompagnant les professionnels, par le biais de formations dédiées<sup>2</sup>. Elle finalise en parallèle un livre blanc visant à synthétiser les recommandations officielles. L'appropriation du télésoin par le plus grand nombre en sera facilitée. Elle invite également les acteurs à participer à ses groupes de travail et de réflexion, de façon à collaborer à l'évolution de la santé digitale en France.

1. HAS. [https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3243852/fr/le-telesoin-un-acte-accessible-a-tous-simple-et-securise](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3243852/fr/le-telesoin-un-acte-accessible-a-tous-simple-et-securise).

2. SFSD. <https://sfds-umd.fr>.

*La Société Française de Santé Digitale (SFSD), présidée par le Pr Nathalie Salles, et Mme Lydie Canipel a pour objectif de promouvoir un usage humaniste et responsable de la télésanté dans tous ses champs : télémédecine, télésoin objets connectés, intelligence artificielle, éthique, formation, information et protection des données.*

*La SFSD est membre du conseil du numérique en santé et force de proposition au sein des différents groupes de travail et en particulier celui concernant l'éthique.*

Contact [presidence@sfsd.fr](mailto:presidence@sfsd.fr)